

DEPARTEMENT DU NORD

Valenciennes

Métropole

Communauté d'Agglomération
de Valenciennes Métropole

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

PLANCHE A
Version Approbation
MARS 2021

Commune de Estreux

SECTEUR 1

VERD

Design de territoires

4.1

Le territoire de la CAVM est concerné par des risques.
Il convient de se référer à la PLANCHE B du zonage.

LES ZONES PRESENTES SUR LA COMMUNE (ou en limite communale)

Zonage

Zones urbaines mixtes

UA

UBb

Zones dédiées aux équipements, activités de loisirs et de tourisme

UL

Zones urbaines à vocation économique

UZ

Zones d'extension à vocation mixte/habitat (court/moyen terme)

1AU

2AU

Zones à vocation agricole

A

Aco

Zones à vocation naturelle

N

Nj

Ne

LES AUTRES ELEMENTS GRAPHIQUES

Secteur de mise en oeuvre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Emplacement Réserve

Bâti éligible au changement de destination

Protection du patrimoine bâti (L151-19 du CU)

Petit patrimoine (calvaire, chapelle, fontaine...)

Elément linéaire (mur d'enceinte, portail, grille, façade...)

Protection du patrimoine paysager (L151-23 du CU)

Elément ponctuel (arbre, haie...)

Elément linéaire (fossé, talus, alignement d'arbres ou de haies...)

Informations complémentaires

Limites de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole

Limites communales

Sièges d'exploitation agricole

Cimetière existant

Hydrologie

Surfaces et cours d'eau

Source cadastre : PGN © Département du Nord, « Origine Cadastre. © Droits de l'Etat Réservés »

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Vocation	Bénéficiaire	Surface (en m²)
1	Aménagement d'un espace public	Commune	652.52
2	Accès à la zone d'extension	Commune	918.9
3	Accès à la zone d'extension	Commune	831.13

